

J'ai fait ressortir ce point parce que nous voulons qu'on accorde davantage de considération à ce ministère fédéral qui est parmi les plus anciens. C'est là-dessus que je conclus mon discours et j'espère que le ministre jugera bon de modifier sa position.

**M. Otto:** Monsieur le président, le député me permettra peut-être une question à propos de la schizophrénie dont il a parlé dans son discours. Je l'ai écouté très attentivement il y a quelques jours lorsqu'il justifiait son opposition au bill en disant qu'on créait trop de ministres, trop de secrétaires parlementaires et trop de ministères. Si je l'ai bien compris ce soir, il préconise maintenant un ministre des Pêches distinct de celui de l'Environnement.

**M. Crouse:** C'est faux. Voilà un exemple typique de déformation de la part des libéraux.

**M. le président:** A l'ordre, je vous prie. La présidence donne la parole au député de York-Est qui veut poser une question au député.

**M. McCleave:** Monsieur le président, puis-je répondre à la question du député? Il s'agit d'un point que j'ai fait ressortir dans mon discours, c'est vrai, et je dois remercier le député de York-Est de me le rappeler. Toutefois, en lisant mon discours, s'il veut être juste, il conviendra que je ne me plaignais pas tant du nombre de ministres que du nombre de ministres flottants, des quatre ou cinq qui n'ont aucune fonction précise à remplir. Si le député veut lire le discours que j'ai prononcé à l'étape de la deuxième lecture du bill, il conviendra, je pense, que c'est bien ce que j'ai dit. Je le répète, à mon avis, il est honteux que dans toute cette réorganisation, on n'ait pas pourvu de ministre en titre d'un ministère de l'État ancien et vénéré. Je sais que j'ai dit cela dans mon discours.

• (9.40 p.m.)

**M. Lundrigan:** Monsieur le président, je suis vraiment à l'aise, du fait que le premier ministre n'est pas à la Chambre.

**M. Paproski:** Non, il n'est pas ici ce soir.

**M. Lundrigan:** Même si le premier ministre est le parrain du bill C-207, il n'est pas ici; c'est dire qu'il ne contribuera pas à la pollution de l'air de la Chambre ce soir.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Lundrigan:** J'ai beaucoup d'appui du déversoir et j'en suis honoré puisque j'en fait officieusement partie. On m'a invité à son prochain festival et je veux faire savoir au comité que j'accepte sur-le-champ. A compter d'aujourd'hui, monsieur le président, je crois savoir qu'il n'y a rien à payer.

Je tiens à dire que j'appuie énergiquement les thèses de mes trois collègues, dont deux sont de la Nouvelle-Écosse et le troisième, le distingué député de Saint-Jean-Est, de Terre-Neuve. Ces trois députés ont présenté des arguments fort logiques à l'appui de la proposition d'amendement selon laquelle le nouveau ministère s'appellerait ministère de l'Environnement et des Pêches, nom qui me paraît tout indiqué.

[M. McCleave.]

La création de ce ministère est la conséquence d'une décision du premier ministre qui est sensibilisé au problème de la pollution au Canada et se préoccupe d'établir un ministère pour tirer parti d'une situation qui existe maintenant aux États-Unis. Qu'on me permette d'adresser une question aux députés de l'Ouest qui s'intéressent à l'agriculture. Sur les banquettes ministérielles en face de nous, je vois le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration qui est chargé de la Commission du blé. Ce ministre a une désignation spéciale. Il répond au Parlement de la Commission du blé.

**Une voix:** Ce n'est qu'un violon d'Ingres.

**M. Lundrigan:** L'un de mes collègues dit qu'il s'agit maintenant d'un violon d'Ingres. Néanmoins, il est chargé de la Commission du blé. Je vois un autre honorable représentant qui est au bas de la liste quant à l'importance, c'est le député de Medicine Hat qu'on appelle le ministre de l'Agriculture.

**Une voix:** Yahoo!

**M. Lundrigan:** Et nous avons un autre ministre qui se nomme le ministre de—je ne puis me rappeler son nom, mais il est député de Langelier. Il faut que je surveille ma prononciation étant donné l'exposé qu'a fait aujourd'hui l'honorable Jean-Luc Pepin. Comme je suis député d'un petit village de pêcheurs de Terre-Neuve, je dois m'appliquer à bien prononcer ces noms. Quoi qu'il en soit, il est député de quelque part dans la belle province. Ce monsieur est responsable devant la Chambre de l'expansion économique régionale. Quand nous parlons d'expansion économique régionale, nous songeons à la grande province de la Colombie-Britannique, des sables pétrolifères de l'Alberta, de la partie septentrionale des Prairies, si riche en ressources naturelles. Voilà une région que certains députés considèrent comme le théâtre du développement de notre arrière-pays.

Nous songeons aussi au ministre de Cornwall et à celui de Renfrew, qui ont malheureusement perdu leur principale industrie et comptent maintenant environ 200 chômeurs. Peu importe, voilà le ministre qui représente cette région. Nous songeons aussi au ministre qui représente une bonne partie du Québec, où l'on trouve actuellement environ 200,000 chômeurs. Il est aussi question des ministres qui représentent l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve.

Monsieur le président, les trois derniers ministres que j'ai mentionnés pourraient vraiment être considérés comme des ministres des affaires rurales ou de l'expansion rurale, ou de quelque chose qui se rapporte au Canada rural. Je songe au ministre de l'Agriculture, à celui des disparités régionales et au ministre responsable du chômage et des zones grises au Canada. Voilà certainement ce dont il est question. Je me demande comment les députés de l'Ouest du Canada...

**M. le président:** A l'ordre. En toute déférence, je demanderais au député si lui et moi pensons à l'amendement dont le comité est saisi. L'amendement a été présenté il y a des heures et je rappelle aux députés que le comité doit débattre ce sujet. Je ne lirai pas l'amende-